

Inscrire les questions de l'assainissement et des déchets dans une problématique urbaine

Note de cadrage par Emile Le Bris

Quelques unes des études réalisées dans le cadre du programme mettent l'accent sur les dimensions territoriale et politique de la question de l'assainissement et des déchets. La plupart s'en tiennent à un traitement sectoriel.

On ne peut en outre manquer d'être frappé par le décalage existant entre les recommandations des bailleurs de fonds et la définition des priorités politiques aux échelons étatique et municipal. Même si, à cette dernière échelle, il n'est pas toujours aisé de repérer une cohérence dans les priorités retenues, on postulera que les politiques publiques conçues et mises en œuvre constituent les traductions contingentes de modèles de ville. Ces modèles renvoient à une vision globale et prospective des systèmes urbains. Ils sont la résultante d'histoires singulières et de courants de pensée et de représentations exogènes.

Les acteurs urbains défavorisés se trouvent confrontés à la privation d'un "droit à la ville". Cette privation se traduit non seulement dans l'insuffisant accès aux services (dont l'assainissement et les déchets), mais aussi à l'exclusion du marché du sol urbain et du logement et du marché du travail.

Il convient d'abord de reconnaître la pluralité des mondes urbains, même si des tendances lourdes affectent les villes du Sud.

- D'abord un impressionnant processus de concentration de la population dans les très grandes agglomérations;
- Ensuite un mode d'urbanisation en expansion qui se caractérise par la forte composante migratoire de la croissance urbaine. On relève toutefois qu'à l'exception de l'Afrique sub-saharienne, la plupart des continents évoluent vers un mode mature où la composante naturelle l'emporte.
- Les villes africaines sont affectées de mutations morphologiques profondes à la mesure de la vitesse de leur croissance démographique et spatiale. Ces mutations bousculent les représentations habituelles en matière de centralité et de densité.
- Ces mutations morphologiques s'accompagnent de changements sociaux de différents ordres :
 - Un phénomène prégnant de pauvreté majoritaire et des déclassements sociaux brutaux liés à l'ajustement et à l'impossible généralisation du salariat comme forme commune de mise au travail.
 - Une érosion des solidarités communautaires, naguère garantes de trajectoires d'insertion urbaine plus ou moins harmonieuses. Les plus défavorisés se trouvent confrontés au passage d'un voisinage de relation à un voisinage de proximité.
 - Une banalisation de l'irrégularité en matière foncière et immobilière et une propension à la sécession urbaine sous la forme condominiale.

En Afrique, comme ailleurs, les configurations urbaines expriment une volonté d'ordre de la société fondée sur le recours à des modèles de référence. Tel a été le cas à l'époque coloniale où la notion d'ordre empruntait à l'impérialisme de la rationalité et s'inspirait d'une idéologie

associant densité et insalubrité, insalubrité et criminalité. L'hygiénisme ne venait pas pallier les excès d'une urbanisation incontrôlée (hygiénisme correcteur) mais justifiait au contraire la séparation. Avec les indépendances et la mise en œuvre de politiques de modernisation à base nationale, les grandes villes sont le décor de la toute puissance étatique (urbanisme du symbole et du monument) en même temps qu'elles constituent l'espace privilégié de la négociation des bases sociales des nouvelles élites. Ce moment historique s'achève dans les années 80 sous la pression conjuguée de la dette, de l'ajustement et de tentatives d'insertion rentière dans l'économie mondiale. Nulle autorité publique n'est plus en charge de la ville qui éclate au gré d'une libéralisation relative du champ politique, des revendications identitaires et de modèles codifiant avec plus ou moins d'efficacité la coexistence de mondes séparés.

Face à ces évolutions, les chercheurs sont en panne de théorie. Tout au plus ont-ils fini par se convaincre que l'on n'assistera pas à une simple transposition au Sud de la révolution urbaine amorcée au Nord il y a deux siècles. On est bien confronté en effet à la séparation de la ville d'avec les conceptions ancestrales de la Cité et de la Nation, ainsi qu'à la rupture d'une relation millénaire entre la ville et la campagne. Ni le modèle de la "ville globale", ni les prédictions catastrophistes de fin de l'âge urbain, et moins encore les déclinaisons urbaines du "développement durable" ne tiennent lieu de pensée structurée dessinant les contours d'une nouvelle civilisation urbaine. Comment s'étonner, dans ces conditions que la politique de la ville peine à trouver ses marques et faut-il se résigner en la matière à une impuissance définitive de l'action publique ?

L'ensemble de ces considérations ne sont pas si éloignées qu'il n'y paraît du sujet qui nous réunit. En matière d'assainissement et de déchets, on demande à des pays affectés d'une croissance urbaine très rapide et d'un phénomène de pauvreté majoritaire de faire en quelques décennies ce que les pays du Nord ont mis plus d'un siècle à accomplir dans un contexte de prospérité économique. Pour réussir ce tour de force, nulle autre recette ne vaut hormis la "bonne gouvernance". On se trouve bien confronté à une multiplicité émergente d'acteurs et de centres de décision, dans laquelle les centres de décision privés (entreprises grandes ou petites, églises, associations, ONG, etc.) sont mis sur le même plan que les publics (municipalités, État déconcentré, sociétés nationales). Là où on attendrait des instances politiques aux échelles locale et nationale qu'elles assurent les indispensables régulations, on est renvoyé à une juxtaposition de groupes d'intérêts hétéroclites, à une mosaïque de services de base étroitement territorialisés. Faute de pouvoir mettre en œuvre des politiques publiques globales fonctionnant selon le modèle redistributif, on bricole des "arrangements" entre intérêts particuliers contradictoires. Dépouillés des attributs de la citoyenneté, les citoyens sont renvoyés à la scène fragmentée des contestations. Ce qui semble prévaloir, c'est la logique d'évitement, de contournement, voire de subversion. Mais cette logique n'est elle-même pas exempte de risques de manipulations réciproques. On cherche vainement dans la matière des rapports l'esquisse de véritables politiques sociales arbitrant entre intérêts divergents et normes plurielles. L'assainissement et les déchets constituent pourtant de bons analyseurs des métamorphoses des systèmes urbains et d'un espace public qui se cherche. Ces services gagneraient en tout état de cause à s'inscrire dans une authentique planification stratégique ne se réduisant pas aux aspects techniques et financiers.